Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE et NONETTE - ORSONNETTE à l'œuvre pour une meilleure gestion des déchets !

Le compostage, une pratique en plein développement sur le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE !

En 2024, le tri à la source devra être généralisé sur tout le territoire français. Les déchets organiques, qui représentent 30 % du poids de nos bacs gris, ne pourront plus être collectés dans nos bacs à ordures ménagères. A cette date, chaque citoyen devra avoir à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter les déchets organiques dans les ordures ménagères. L'échéance approche à grands pas !

Quelles sont les solutions à disposition des usagers ?

Le compostage individuel

Le S.I.C.T.O.M. propose aux usagers, depuis de nombreuses années, d'acquérir des composteurs individuels. **Si l'acquisition d'un composteur individuel vous intéresse, nous vous invitons à remplir et à nous retourner un bon de commande (disponible sur notre site internet).**

Afin que la pratique du compostage soit accessible à tous, le S.I.C.T.O.M. équipe les communes en composteurs partagés. Au 31 octobre 2022, plus de **400 composteurs** partagés sont installés sur le territoire du S.I.C.T.O.M. ! **Vous pouvez vous rapprocher du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE et de votre Mairie pour lancer cette opération dans votre quartier !**

Le compostage partagé

On composte à NONETTE - ORSONNETTE !

31,11 % de foyers équipés en composteurs individuels

5 composteurs partagés installés

16.493 tonnes de déchets évités !

De nouvelles habitudes de tri qui portent leurs fruits !

*Depuis le 01 MAI 2021, les usagers ont de nouvelles habitudes de tri ! Dorénavant, plus de question à se poser, **TOUS les emballages vont dans le bac de tri !*** **En 2021, plus de 3 kg/hab/an d'emballages plastiques ont été collectés par rapport à 2019 !**

STOP aux erreurs dans le bac de tri ! Seuls les papiers et les emballages sont admis. Les objets en plastique (arrosoirs, jouets, bassines, pots de fleurs décoratifs...), les masques, le verre et les déchets verts ne sont pas à déposer dans le bac de tri. Ces erreurs de tri sont coûteuses pour la collectivité, dangereuses pour les équipes qui travaillent en centre de tri et génèrent des incidents sur la chaîne de tri.

Vos bacs sont trop petits ? *Il suffit de téléphoner au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE pour réadapter la contenance de vos bacs.*

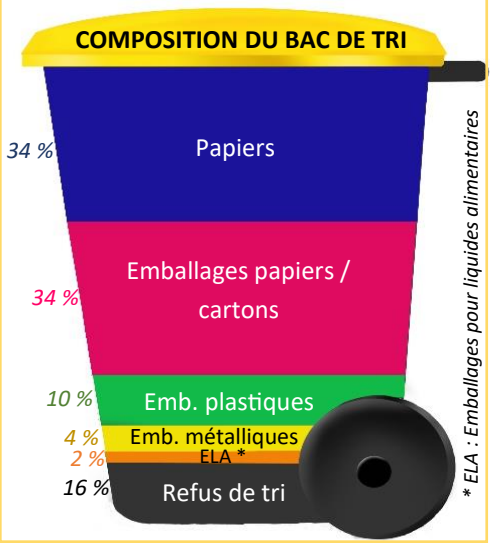

Poursuite de l'optimisation des circuits de collecte

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE, dans un souci de maîtrise des coûts et d'impact environnemental, cherche sans cesse à optimiser ses circuits de collecte tout en préservant la qualité du service.

Afin de s'adapter à l'utilisation réelle du service, certaines communes ont vu leur fréquence de collecte modifiée. D'autres communes seront concernées prochainement.

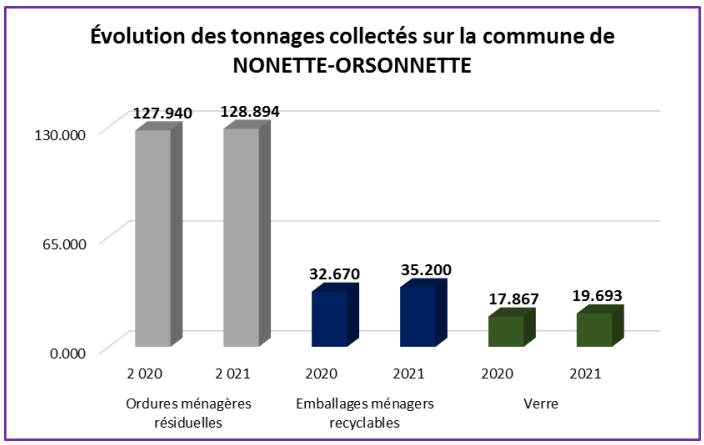

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04 71 50 32 92. Consultez également notre site internet : www.sictom-issoire-brioude.com et notre page Facebook !